

'Neuf Cegetel': fusion bien accueillie, mais quel plan social ?

Comme nous l'annonçons, la fusion attendue entre Cegetel (groupe Vivendi) et Neuf Telecom (groupe Louis Dreyfus) a bien été officialisée ce mercredi 11 mai. Une réunion des comités d'entreprise des deux sociétés est convoquée aujourd'hui pour aborder la question. Et mardi, les administrateurs de Neuf Telecom avaient validé le projet lors d'un conseil d'administration extraordinaire.

Le nouvel ensemble est baptisé « **Neuf Cegetel** ». Concrètement, après avoir préalablement racheté les actions de la SNCF, selon les accords pré-existants, SFR apportera à Neuf Telecom 100% du capital de Cegetel SAS et recevra en échange 28% du capital de Neuf Cegetel, ainsi qu'une contrepartie sous forme d'obligations émises par Neuf Cegetel. Les deux actionnaires de référence du nouveau groupe, SFR et Louis Dreyfus, seront donc à égalité avec une participation de 28% chacun. Le solde, 44%, est détenu par les actionnaires actuels de Neuf Telecom. L'objectif est de réaliser un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros en 2005 et de 3,3 milliards en 2007. Le nouveau groupe sera dirigé par Jacques Veyrat, actuel p-dg de Neuf Telecom. En outre, la SNCF, actionnaire historique de Cegetel avec 35% du capital, cède sa participation à SFR, « *selon les accords préexistants* », ont ajouté SFR et Neuf Telecom dans un communiqué commun. Avant que la fusion ne soit effective, les comités d'entreprises doivent encore donner leur avis. De même, la Direction Générale de la Concurrence doit donner son feu vert. Le principe industriel de ce rapprochement est évident (lire notre encadré). Les deux opérateurs se battent sur le même terrain. Ensemble, ils créeront un solide numéro trois de l'ADSL (afin de concurrencer Free) et un numéro deux de la téléphonie fixe. Neuf Cegetel deviendra ainsi un acteur de poids derrière l'omniprésent France Télécom. « *Sur un marché dominé par un des acteurs, France Télécom pour ne pas le nommer, et où le second est dix fois plus petit que le premier, nous sommes dans une situation qui n'est absolument pas stable* », avait déclaré Olivier Huart, directeur général de Cegetel. « *Les actionnaires s'interrogent sur la meilleure façon d'atteindre une taille critique* », avait-il ajouté. Mais le mariage pourrait faire des dégâts. Les mariés, tout deux déficitaires, sont en quête de rentabilité et les doublons de postes entre les deux groupes sont nombreux. Dans l'immédiat, les réseaux des deux entreprises seront conservés, celui de Cegetel pour la voix et celui de Neuf Telecom pour les données. La CFDT a affirmé que le projet de fusion « *contient en germe la destruction de plusieurs centaines d'emplois* » et a ajouté « *exiger l'ouverture immédiate de négociations* », dans un communiqué. « *La CFDT sera d'autant plus vigilante qu'elle constate une reprise des licenciements individuels chez Neuf Telecom* » a affirmé le syndicat. D'autres élus du personnel craignent **1.000 à 1.200 suppressions** de postes sur un effectif total de 3.800 salariés, souligne *la Tribune*. Des reclassements pourraient intervenir, notamment chez SFR, société soeur de Cegetel, mais rien n'est pour le moment acquis. **Un mariage de raison**

Face à un marché qui se consolide à grande vitesse, plus question de perdre du temps. Ce mariage, qui aura mis plus d'un an à se concrétiser, est avant tout de raison. Les deux opérateurs se battent sur le même terrain: téléphonie fixe et ADSL ; et sont pénalisés par la guerre des prix et une concurrence fragmentée. Cegetel et Neuf Telecom s'uniraient donc dans l'ADSL afin de venir titiller la deuxième place de

Free. Ce dernier compte plus d'un million d'abonnés à l'Internet rapide, tandis que Cegetel en possède plus de 300.000 et Neuf Telecom environ 540.000. Le nouvel ensemble sera encore loin derrière le leader France Télécom et ses 3 millions d'abonnés mais distancera définitivement ses concurrents: AOL, Telecom Italia, Club-Internet... **A l'horizon mi-2007, Neuf Cegetel table ainsi sur quatre millions de clients grand public dont deux millions de clients à l'Internet haut débit (ADSL).** Le mariage donnera le véritable coup d'envoi de la concentration. Selon les patrons des principaux FAI, il restera à terme environ trois à cinq acteurs contre environ 10 aujourd'hui. Telecom Italia s'est emparé de Tiscali France et progressivement, les plus faibles disparaissent: la Poste, Oreka... Par ailleurs, les coûts faramineux du développement technologique de l'activité ADSL, et le coût d'acquisition toujours plus élevé des abonnés, expliquent aussi cette volonté pragmatique. Sur le marché de la téléphonie professionnelle, le rapprochement répond également à une évidence. Neuf Telecom et Cegetel occupent les deuxième et troisième places derrière France Télécom. Déjà un rapprochement avait eu lieu début mars entre Neuf Telecom et SFR, la branche téléphonie mobile du groupe SFR-Cegetel, par le biais d'un accord d'opérateur mobile virtuel (MVNO) à destination de la clientèle entreprise. L'objectif est de devenir numéro un du marché des entreprises avec 20% de part de marché.